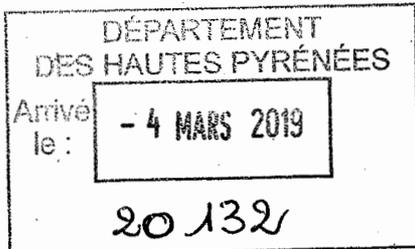


D. Calo

*Le Directeur de Cabinet
du Président de la République*



Monsieur Michel PÉLIEU
Président du Conseil départemental
des Hautes-Pyrénées
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
RUE GASTON MANENT
65013 TARBES CEDEX 9

Paris, le 29 FEV. 2019

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu la correspondance que vous avez souhaité m'adresser concernant la situation de l'entreprise de conserverie Paul TOUPNOT dont les locaux de production ont été détruits par un incendie le 10 janvier dernier. Je vous en remercie.

Soyez assuré de toute l'attention portée par le Chef de l'État, informé de votre démarche, à la situation de cette entreprise lourdaise et à l'emploi des 73 salariés en CDI et de la vingtaine d'intérimaires sur le territoire.

Dans cette perspective, je puis vous indiquer que les services de l'État sont pleinement mobilisés aux cotés de la direction de TOUPNOT, des salariés de l'entreprise et de leurs représentants, ainsi que des élus locaux. Le préfet des Hautes-Pyrénées, qui a reçu les salariés le 1^{er} février dernier, a chargé la sous-préfète d'Argeles-Gazost de coordonner les leviers d'action dont dispose l'État pour permettre la relance de l'activité de l'entreprise, avec pour priorité son maintien sur le territoire et la préservation de l'emploi. Le dirigeant de l'entreprise nous a indiqué être parfaitement disposé à réfléchir à des solutions pour le site en lien avec les autorités locales et se tient donc à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Je vous informe enfin que votre courrier a été signalé à Monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie et des finances, en lui demandant de vous tenir directement informé de la suite qui lui sera réservé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P/
Patrick STRZODA